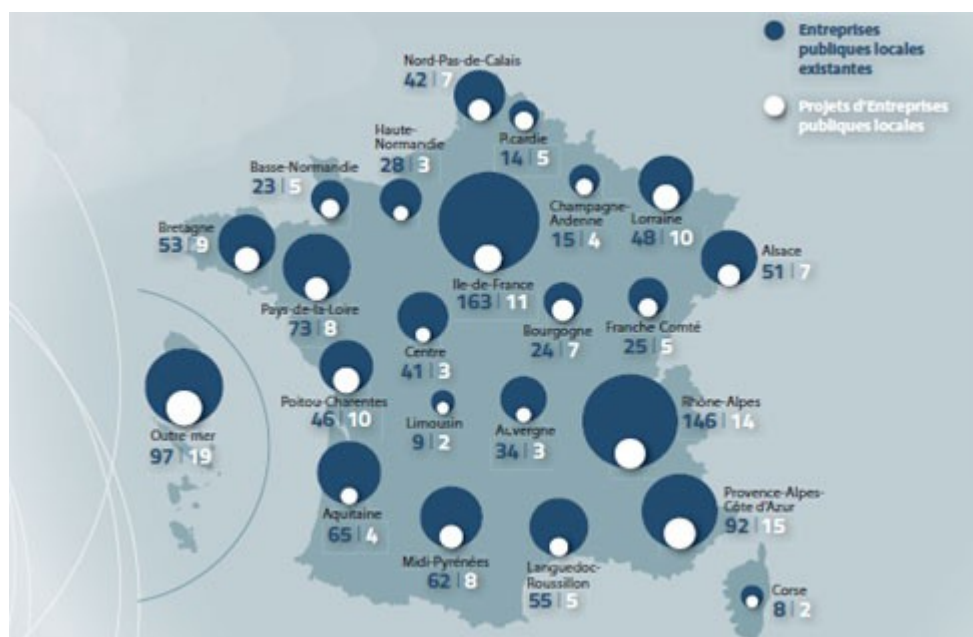


Publié le 6 octobre 2014

Les Epl, moteur de croissance territoriale

Les Epl résistent à la morosité économique. Elles continuent à participer à la dynamique économique territoriale, comme le révèle les indicateurs actualisés de l'EplScope 2014, dévoilés cet automne par la Fédération des Epl dans le cadre de son action de veille et prospective.



Baromètre de référence des Entreprises publiques locales (Epl), EplScope a confirmé en septembre la bonne santé du secteur. Avec une augmentation de 5 % au cours des 12 derniers mois, la barre des 1 200 Epl a été symboliquement franchie cette année, avec 997 Sociétés d'économie mixte (Sem) et 217 Sociétés publiques locales (Spl) comptabilisées. L'un des records historiques du mouvement depuis la création de la Fédération des Epl en 1956. L'environnement (+ 27 Epl), le tourisme (+ 9) ou encore le service à la personne (+8) sont parmi les secteurs qui participent à cette montée en puissance, même si les Epl d'aménagement (317) et de l'habitat (215) restent le cœur du secteur. La dynamique se retrouve au niveau économique. Le chiffre d'affaires cumulé de l'ensemble des Epl a ainsi dépassé les 12,3 milliards d'euros, soit une progression de 6 %. L'emploi bénéficie également de cette croissance. Les Epl ont recruté l'an dernier 8 100 personnes, ce qui porte le nombre d'emploi direct à 74 000. La tendance devrait se poursuivre au cours des prochains mois : les trois-quarts des Epl anticipent un chiffre d'affaires d'ici à la fin de l'année au moins égal à celui de 2013. Près d'un tiers « n'hésitent pas à anticiper une amélioration », selon l'étude. Autres chiffres optimistes : 68% des Epl anticipent un niveau d'effectif inchangé et un quart d'entre elles prévoit même de recruter. Une réponse aux citoyens et aux collectivités « Nombre de collectivités locales souhaitent se réapproprié la gouvernance de missions d'intérêt général structurantes pour le territoire, explique Jean-Baptiste Foucras, chargé de mission Veille et prospective de la Fédération des Epl. Dans un contexte de budget en baisse et de charges de plus en plus importantes, elles

souhaitent moderniser l'action publique et travailler sur des mutualisations entre les différents échelons de collectivités territoriales, mais aussi avec le privé pour les gros investissements, ce que permettent les Epl ». Les collectivités renforcent ainsi depuis trois ans leur confiance envers les Sem ou Spl dont les atouts combinent « souplesse de fonctionnement, transparence, performance et intérêt général », poursuit Jean-Baptiste Foucras qui rappelle « que les bénéfices de ces sociétés sont réinjectés dans l'outil de travail et dans le territoire et non à des actionnaires ». Quatre ans après le lancement des Sociétés publiques locales, un autre type d'entreprise est venu cette année renforcer la gamme des Epl. Le 18 juin, le Parlement a définitivement adopté la loi permettant la création de la Société à opération unique (Semop), complétant la gamme des Epl. Une nouvelle dynamique que la Fédération encourage et accompagne aux côtés des collectivités.> Téléchargez EplScope